



**APPEL D'OFFRE POUR LA NOMINATION
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

TERMES DE REFERENCE

A The

PREAMBULE

United Bank for Africa Burkina « UBA BURKINA S.A » doit désigner ses Commissaires aux comptes titulaires ainsi que ses Commissaires aux comptes suppléants, le cas échéant, pour une durée de trois (03) ans, à compter de l'exercice 2023.

L'exercice comptable de UBA BURKINA S.A. coïncidant avec l'année civile, la période concernée s'étale du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025.

I- PRESENTATION DE UBA BURKINA S.A

UBA BURKINA S.A est un établissement bancaire opérant au Burkina Faso à l'adresse suivante 1340, Avenue Dimdolobsom 01 BP 362 Ouagadougou 01. Elle est la filiale du groupe bancaire panafricain Nigérian UBA Plc qui exerce depuis plus de soixante-dix (70) ans dans le paysage bancaire africain. Il est présent dans vingt (20) pays africains et opère également au Royaume-Uni, aux États-Unis d'Amérique avec une présence à Paris et à Dubai.

Le capital social de UBA BURKINA S.A s'établit à ce jour, à FCFA dix-huit milliards cinq cent soixante-six millions deux cent vingt mille francs (18.566.220.000) majoritairement détenu par UBA Plc.

UBA BURKINA S.A. clôture son exercice social le 31 décembre de chaque année.

II- MODALITES ET CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION

L'objectif principal de cette opération est de recruter deux Commissaires aux comptes titulaires et deux Commissaires aux comptes suppléants.

a- Commissaires aux comptes titulaires

Les fonctions de Commissaires aux comptes sont exercées par les personnes physiques et les sociétés d'expertise comptable régulièrement inscrites sur le tableau de l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés, en abrégé ONECCA, de l'État d'implantation de l'établissement assujetti.

Chaque Commissaire aux comptes titulaire choisi mettra à la disposition de UBA BURKINA S.A. une équipe dédiée et de qualité en désignant un responsable, interlocuteur habituel en précisant son mail et son numéro de

JM

téléphone. Le cabinet s'engage à veiller à la stabilité de l'équipe tout au long du mandat de trois (03) ans.

b. Commissaire aux Comptes suppléant

Les Commissaires aux comptes suppléants sont également nommés pour un mandat de trois (03) ans et n'interviendront que si les Commissaires aux comptes titulaires démissionnent ou sont défaillants.

c. Composition de la mission

La mission se fera conformément aux dispositions en vigueur de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, de même qu'aux dispositions réglementaires de la Commission Bancaire de l'UMOA, notamment la circulaire N°002-2018/cb/c relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA.

En addition aux missions de vérification du premier semestre et de fin d'exercice, les Commissaires aux comptes auront à réaliser en prélude à l'audit des comptes au 31 décembre un audit sur les comptes au 31 octobre de chaque année. L'Audit à fin octobre a pour objet de faciliter l'arrêté à fin décembre.

d. Durée de la mission

La durée du marché est de trois (03) ans à compter de la désignation des Commissaires aux comptes, titulaires et suppléants, par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la banque.

Le marché prendra fin lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2025, par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de UBA BURKINA S.A.

III- CONDITION

Cette offre est réservée aux cabinets d'expertise comptable installés au Burkina et remplissant les conditions ci-après :

- Présenter une attestation d'inscription à l'Ordre National des Experts-Comptables et Comptables Agréés (ONECCA) du BURKINA ;
- Être immatriculé au Registre du Commerce (présentation d'une copie

- dûment légalisée par les Autorités compétentes) ;
- Avoir une expérience et des compétences avérées dans la réalisation des opérations d'audit financier et de commissariat aux comptes des établissements financiers (banques) ;
- Ne pas être sous le coup d'une suspension, d'une interdiction, d'une exclusion ou d'une liquidation des biens ;
- Etre capable d'auditer les états financiers suivant les normes IFRS ;
- Utiliser le français comme langue de travail et être disponible pour effectuer les travaux dans les délais requis.
- Avoir une parfaite maîtrise de l'Anglais.

IV- CRITERES DE SELECTION

Les dossiers de candidature doivent comprendre les détails suivants sur la base desquels ils seront appréciés :

- **Capacités Générales du Cabinet :**
 - Taille de l'effectif du cabinet (nombre d'employés) ;
 - Appartenance à un réseau de cabinets d'audit à l'international.
- **Profil Professionnel de l'Equipe en charge :**
 - Expérience professionnelle et diplômes universitaires des principaux dirigeants associés et des chargés de mission, des chefs de mission et des auditeurs ;
 - Expérience moyenne des membres de l'équipe ;
 - Nombre d'heures allouées par associés, par chargés de mission, par chefs de mission et par auditeurs ;
- **Méthode proposée :**
 - Equilibre entre la révision des contrôles et les évaluations importantes ;
 - Méthode de vérification du système financiers ;
 - Degré d'utilisation des outils technologiques ;
 - Proposition d'interactions avec les fonctions d'audit interne ;
 - Nombre d'heures consacrées à la tâche.
- **Expérience avérée dans le secteur bancaire :**
 - Connaissance du modèle de business de UBA Burkina et l'environnement bancaire du Burkina, par exemple en démontrant une compréhension des risques spécifiques associés à l'activité bancaire, aux processus, aux systèmes et aux opérations, en partageant des expériences pratiques tirées de l'industrie bancaire ;
 - Nombre et qualité des clients dans le secteur bancaire ;
 - Historique des défaillances d'audit enregistrées sur le marché local.

▪ **Aspects Financiers :**

- Honoraires proposés en rapport avec le nombre d'heures.

V- RECEPTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

L'appel à concurrence, est téléchargeable sur le site de UBA BURKINA S.A.
<https://www.uba.burkinafaso.com/>

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

Il en sera de même pour les dossiers surchargés, raturés ou illisibles.

Les soumissions sont à déposer ou à adresser en quatre (4) exemplaires, un (01) original et trois (03) copies au **Secrétariat de la Direction Générale de UBA BURKINA S.A sis 1340, Avenue Dimdolobsom 01 BP 362 Ouagadougou 01, Tel : (00226) 25 30 00 00 Burkina Faso au plus tard le lundi 27 février 2023 à 16 heures 00 très précises.**

Les dossiers reçus après la date et l'heure fixés ci-dessus ne seront pas acceptés.

Fait à Ouagadougou, le 14 février 2023.

Pour le Président du Conseil d'Administration
Et P.O

L'Administrateur Directeur Général


Julien KOUASSI



Date :

Signature du cabinet

Cachet du cabinet

ANNEXE 1

Informations administratives concernant le cabinet

Nom du cabinet	
Adresse	
Numéro de téléphone	
Numéro de télécopie	
Adresse du site internet	
Nom, prénom et fonction du dirigeant	
Statut de l'entreprise	
Capital social (en FCFA)	
Année de création	
Chiffres d'affaire 2022	
Numéro IFU	
Nombre d'employés	
Certificat qualité	
Nom et prénom du signataire	
Nom, prénom et fonction de l'interlocuteur principal	
Adresse E-mail de l'interlocuteur Principal	

Handwritten signature